

La moitié des entreprises françaises installées outre-Manche relocalisent

FLORENTIN COLLOMP  @fcollomp
CORRESPONDANT À LONDRES

Une grande marque de luxe française a l'habitude de se faire livrer ses produits outre-Manche en une journée aller-retour, avec deux heures d'attente maximum de part et d'autre du tunnel. En cas de « no deal », cela pourrait être trois à quatre jours de délais de chaque côté de la frontière. Sachant en plus que les sacs à main seraient loin d'être prioritaires, face aux médicaments ou autres produits alimentaires. Pour les parfums, il faudra réétiqueter sur place toutes les bouteilles importées en raison de normes différentes.

Les entreprises françaises, filiales de grands groupes ou start-up créées par des Français, présentes de longue date au Royaume-Uni redoutent les conséquences du Brexit. Seule la moitié d'entre elles se disent prêtes en cas de sortie sans accord, selon une étude

conjointe de la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne et de la French Tech de Londres, révélée en exclusivité pour *Le Figaro*. D'ailleurs, une entreprise sur deux seulement croit encore en la conclusion d'un accord.

« Mouvement de panique »

« La grande majorité des entrepreneurs en ont assez de l'incertitude et voudraient bien pouvoir passer à la suite, raconte Florence Gomez, directrice générale de la Chambre. On a vu un mouvement de panique ces derniers jours quand on s'est mis à croire dans la possibilité d'un "no deal". Les entreprises, et même les plus grandes, ne sont pas si prêtes qu'on l'a dit. »

Depuis le référendum de 2016, 62 % de ces firmes françaises – qui représentent 127 000 emplois au Royaume-Uni – subissent déjà un impact commercial. Des décisions d'investissements ont été gelées voire tout simplement annulées.

En conséquence, une société sur deux se prépare à déplacer une partie de ses activités sur le continent ou l'a déjà fait. L'une des principales sources d'inquiétude est l'accès à la main-d'œuvre internationale, point fort de Londres jusqu'à présent. Il devient de plus en plus difficile de pourvoir des postes en raison du tarissement des arrivées d'Européens, dans un contexte de chômage au plus bas.

C'est particulièrement le cas dans l'hôtellerie-restauration, le commerce, la construction ou le high-tech. « Par définition, dans le digital, il n'y a pas de frontières. En quinze jours, on peut recruter des développeurs à Barcelone ou à Paris et les faire travailler via des outils collaboratifs. Paris arrive en tête des décisions de relocalisations », explique Albin Serviant, patron de la French Tech de Londres. Les investissements en France en provenance du Royaume-Uni ont bondi de 33 % entre 2017 et 2018. ■